

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT VOLET 2

- Patineurs dépistés « Jeunes talents » (n'ayant aucun test de style libre) dans chacune des régions et les patineurs « Sans limites » devront faire partie du programme de développement des régions et devront recevoir tous les mêmes avantages et suivis.
- Ces patineurs devront tous faire partie des séminaires et aux autres activités prévus dans le cadre du programme de développement.

Patineurs dépistés
« Jeunes Talents »
par les régions 5 patineurs
(minimum 1 garçon)

7 ANS ET MOINS
(1^{er} juillet qui précède la saison)

Catégorie Jeunes Talent

Peuvent s'inscrire dans la catégorie « jeunes talents » à la Finale provinciale STAR / Michel-Proulx

- Évaluation par l'entraîneur Expert FPAQ lors de cette compétition;
- Suivi par la région : 2 ans peut importe leurs catégories futures;

NOTE

- Aucune autre évaluation par la FPAQ sauf si les 5 choisis patinent dans la catégorie « Sans limites » les années suivantes.

Patineurs Sans Limites
selon les catégories
(1^{er} juillet qui précède la saison de
compétition)
Pas de sélection régionale. Tous
sont invités à s'inscrire à la Finale
provinciale STAR / Michel-Proulx

Catégorie Sans Limites

Peuvent s'inscrire dans la catégorie « Sans limites » à la STAR / Michel-Proulx

- Évaluation par la FPAQ lors de cette compétition;
- Sélection de certains patineurs par la FPAQ. Les patineurs choisis auront la chance de participer à un camp provincial.
- **Tous les patineurs « sans limites » sont suivis pour une période de 2 ans par les régions peut importe leurs catégories futures.**